## Calendrier de la discussion du projet de loi de finances pour 2026

## I. – Discussion générale et discussion des articles de la première partie

Date	Dispositions du projet de loi	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
	- Vote solennel PLFSS		
	- Désignation des 19 membres de la commission d'enquête sur les marges des industriels et de la grande distribution		
	- Discussion générale		
Mardi 25 novembre	- Examen de l'article liminaire		
À 14 heures 30 et le soir	- Examen de l'article 45 : Évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'État au titre de la participation de la France au budget de l'Union européenne	Vendredi 21 novembre à 14 heures	Lundi 24 novembre à 15 heures
	- Examen du projet de loi de finances de fin de gestion pour 2025		

Date	Dispositions du projet de loi	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
Mercredi 26 novembre	- Début de l'examen des articles de la première partie	Vendredi 21 novembre à 14 heures	Lundi 24 novembre à 15 heures
Mercredi 26 novembre À 11 heures, à 16 heures 30 et le soir	- Questions d'actualité au Gouvernement		
	- Suite de l'examen des articles de la première partie		
Jeudi 27 novembre À 10 heures 30, l'après-midi et le soir	- Suite de l'examen des articles de la première partie		
Vendredi 28 novembre Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit	- Suite de l'examen des articles de la première partie		
Samedi 29 novembre Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit	- Suite de l'examen des articles de la première partie		

Date	Dispositions du projet de loi	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
Éventuellement, dimanche 30 novembre Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit	- Suite de l'examen des articles de la première partie		
Lundi 1 <sup>er</sup> décembre Le matin, l'après-midi et le soir	- Suite de l'examen des articles de la première partie		
	- Questions orales		
Mardi 2 décembre	- Suite et fin de l'examen des articles de la première partie		
À 14 heures 30 et le soir	- Explications de vote sur l'ensemble de la première partie		
	Scrutin public ordinaire de droit		

## II. – Seconde partie : Discussion des crédits des missions et des articles rattachés

Les **durées maximales prévisionnelles** ont été élaborées en prenant en compte une moyenne des temps des discussions des amendements sur les crédits et les articles rattachés aux missions des dernières années.

Si l'examen de la mission n'est pas achevé au terme de la durée maximale prévisionnelle, il appartient à la présidence de séance, en lien avec la commission des finances, de reporter l'examen de la mission commencée à la fin de l'examen des missions de la semaine concernée. Si l'examen de la mission est achevé avant le terme de la durée maximale prévisionnelle, l'examen de la mission suivante peut débuter.

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
Mardi 2 décembre L'après-midi et le soir	<ul> <li>Mission Économie (+ articles 70 et 71)</li> <li>✓ Compte spécial : prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés</li> <li>Mission Investir pour la France de 2030</li> </ul>	3 heures	Vendredi 28 novembre à 11 heures	Lundi 1 <sup>er</sup> décembre à 11 heures
Mercredi 3 décembre À 10 heures 30, l'après-midi le soir et la nuit	- Mission Administration générale et territoriale de l'État	1 heure 15	Vendredi 28 novembre à 11 heures	Mardi 2 décembre à 11 heures
	- Mission Monde combattant, mémoire et liens avec la Nation	1 heure 30	Vendredi 28 novembre à 11 heures	Mardi 2 décembre à 11 heures
	- Mission Relations avec les collectivités territoriales (+articles 72, 73, 74, 75, 76 et 77)  ✓ Compte spécial: avances aux collectivités territoriales	8 heures 30	Vendredi 28 novembre à 11 heures	Mardi 2 décembre à 11 heures

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
Jeudi 4 décembre,	- Mission Défense (+ article 68)	2 heures 30	Lundi 1 <sup>er</sup> décembre à 11 heures	Mercredi 3 décembre à 11 heures
À 10 heures 30, l'après-midi,	- Mission Enseignement scolaire	4 heures	Lundi 1 <sup>er</sup> décembre à 11 heures	Mercredi 3 décembre à 11 heures
le soir et la nuit	- Mission Outre-Mer	4 heures	Lundi 1 <sup>er</sup> décembre à 11 heures	Mercredi 3 décembre à 11 heures
Vendredi 5 décembre, Le matin, l'après-midi le soir et la nuit	- Mission Cohésion des territoires (+ articles 66 et 67)	5 heures	Mardi 2 décembre à 11 heures	Jeudi 4 décembre à 11 heures
	- Mission Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales  ✓ Compte spécial : développement agricole et rural	5 heures	Mardi 2 décembre à 11 heures	Jeudi 4 décembre à 11 heures
Samedi 6 décembre Le matin, l'après-midi le soir et la nuit	<ul> <li>Mission Transformation et fonction publiques</li> <li>✓ Compte spécial : gestion du patrimoine immobilier de l'État</li> <li>Mission Gestion des finances publiques</li> <li>Mission Crédits non répartis</li> <li>Mission Régimes sociaux et de retraite</li> <li>✓ Compte spécial : pensions</li> </ul>	2 heures 15	Mercredi 3 décembre à 11 heures	Vendredi 5 décembre à 11 heures

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
Samedi 6 décembre (suite)	- Mission Solidarité, insertion et égalité des chances (+ article 79)	3 heures 30	Mercredi 3 décembre à 11 heures	Vendredi 5 décembre à 11 heures
	- Mission Travail, emploi et administration des ministères sociaux (+ articles 80 et 81)	3 heures	Mercredi 3 décembre à 11 heures	Vendredi 5 décembre à 11 heures
	- Éventuellement, missions et articles rattachés reportés			
Eventuellement, dimanche 7 décembre Le matin, l'après-midi et le soir	- Éventuellement, missions et articles rattachés reportés			

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
	- Mission Immigration, asile et intégration	2 heures	Jeudi 4 décembre à 11 heures	Vendredi 5 décembre à 11 heures
Lundi 8 décembre À 9 heures 30, l'après-midi le soir et la nuit  N.B: Délai limite pour le dépôt des amendements aux articles non rattachés de la seconde partie : lundi 8 décembre à 11 heures	- Mission Sécurités  ✓ Compte spécial : contrôle de la circulation et du stationnement routiers	2 heures 30	Jeudi 4 décembre à 11 heures	Vendredi 5 décembre à 11 heures
	- Mission Écologie, développement et mobilité durables (+ article 69)  ✓ Budget annexe : contrôle et exploitation aériens ✓ Compte spécial : financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale	9 heures	Jeudi 4 décembre à 11 heures	Vendredi 5 décembre à 11 heures
Mardi 9 décembre À 14 heures le soir et la nuit	- Mission Aide publique au développement  ✓ Compte spécial : prêts à des États étrangers	1 heure 45	Vendredi 5 décembre à 11 heures	Lundi 8 décembre à 11 heures
	- Mission Action extérieure de l'État	3 heures	Vendredi 5 décembre à 11 heures	Lundi 8 décembre à 11 heures
	- Mission Recherche et enseignement supérieur	4 heures	Vendredi 5 décembre à 11 heures	Lundi 8 décembre à 11 heures

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
Mercredi 10 décembre	<ul> <li>Mission Pouvoirs publics</li> <li>Mission Conseil et contrôle de l'État</li> <li>Mission Direction de l'action du Gouvernement</li> <li>✓ Budget annexe : publications officielles et information administrative</li> </ul>	2 heures	Vendredi 5 décembre à 11 heures	Mardi 9 décembre à 11 heures
À 10 heures 30 à 16 heures 30, le soir et la nuit	- Début d'examen de la mission Sport, jeunesse et vie associative	2 heures	Vendredi 5 décembre à 11 heures	Mardi 9 décembre à 11 heures
Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement aux articles non- rattachés de la seconde partie : mercredi 10 décembre à 11 heures	- Questions d'actualité au Gouvernement			
	- Examen de deux conventions internationales selon la procédure d'examen simplifié			
	- Suite et fin de l'examen de la mission Sport, jeunesse et vie associative			

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
Mercredi 10 décembre (suite)	- Mission Engagements financiers de l'État  ✓ Compte spécial : participations financières de l'État  ✓ Compte spécial : accords monétaires internationaux  ✓ Compte spécial : prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics  - Mission Remboursements et dégrèvements	2 heures	Vendredi 5 décembre à 11 heures	Mardi 9 décembre à 11 heures
	- Mission Justice (+ article 78)	3 heures	Vendredi 5 décembre à 11 heures	Mardi 9 décembre à 11 heures
	- Mission Culture	2 heures 30	Lundi 8 décembre à 11 heures	Mercredi 10 décembre à 11 heures
<u>Jeudi 11 décembre</u> À 10 heures 30, l'après-midi, le soir et la nuit	- Mission Médias, livre et industries culturelles  ✓ Compte spécial : avances à l'audiovisuel public	2 heures 15	Lundi 8 décembre à 11 heures	Mercredi 10 décembre à 11 heures
	- Mission Santé	2 heures 45	Lundi 8 décembre à 11 heures	Mercredi 10 décembre à 11 heures

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
Jeudi 11 décembre (suite)	- Éventuellement, missions reportées et articles rattachés			

## III. – Seconde partie : Discussion des articles non rattachés aux missions

Date	Dispositions du projet de loi	Durée maximale prévisionnelle	Délai limite pour le dépôt des amendements	Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement
Jeudi 11 décembre À l'issue de l'examen des missions, et le soir et la nuit	- Examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits		Lundi 8 décembre à 11 heures	Mercredi 10 décembre à 11 heures
Vendredi 12 décembre Le matin	- Éventuellement, missions reportées et articles rattachés			
	- Éventuellement, suite et fin d'examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits			
<u>Vendredi 12 décembre</u> À 14 heures 30	- Explications de vote sur l'ensemble du projet de loi de finances			
	Scrutin public à la tribune de droit			